

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARILLAC-LE-FRANC

du 1^{er} FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 1er février à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle communale sur convocation adressée par le Maire, le 29 janvier 2024, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, Adjointes ; AUTANT Éric, BORREGA Yann, DENIS Yannick, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARRERES Philippe, POUTHIER Delphine, RAMSDALE Phillip.

Absent excusé : SANSREFUS Evelyne (donne pouvoir à POUTHIER Delphine)

La séance a été ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Le quorum est de 8.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2023
- Etat d'avancement du projet de terrain multi sports
- Projet de raccordement d'une ligne 90 000V entre Montbron et La Rochefoucauld
- Bilan de l'avancement de la zone d'accélération pour les énergies renouvelables
- Travaux bâtiments et voirie
- Le point sur les dépenses 2023
- Le point sur le personnel communal et décisions
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre est adopté à l'unanimité.

2. Etat d'avancement du projet de terrain multi sports

Le dossier pour l'ANS est prêt. Des conventions d'utilisation ont été signées avec différents clubs, l'école de Marillac et l'accueil de loisirs. Reste à monter le dossier FEDER.

3. Projet de raccordement d'une ligne 90 000V entre Montbron et La Rochefoucauld

Après avoir assisté à une réunion avec RTE, M. Le maire expose les différents tracés possibles pour raccorder les postes de La Rochefoucauld et Montbron.

4. Bilan de l'avancement de la zone d'accélération pour les énergies renouvelables

M. Le maire présente les décisions prises par la communauté de communes et les projets retenus dans différentes communes. A priori, le montant de l'IFER s'élève à 50% pour l'EPCI, 30% pour le département et 20% pour la commune d'implantation du projet.

5. Travaux bâtiment et voirie

- L'isolation du presbytère est terminée, les travaux de peinture par l'agent communal sont en cours. La porte d'entrée sera changée.
- L'isolation de la mairie par l'extérieur est programmée pour l'été 2024.

6. Le point sur les dépenses 2023

- Des économies substantielles ont été réalisées sur l'énergie et l'électricité.
- Pour le fonctionnement, les dépenses avoisinent les 393 000€ pour une prévision de 686 548,75€.
- Pour l'investissement, les dépenses sont de 143 712€.

7. Le point sur le personnel communal et décisions

- Jean-Philippe Lamy est en congé longue maladie jusqu'au 19/02/2024. Christophe Meize le remplace actuellement et une proposition de contrat lui sera faite pour 1 an à partir du 19/02/2024.
- Dominique Vergeron est en congé longue maladie jusqu'au 31/05/2024. Valérie Guédon, actuellement secrétaire de mairie à Saint-Projet et en disponibilité a envoyé sa candidature. Le conseil est d'accord pour lui proposer un CDD de 3 mois à compter du 1^{er} mars 2024.

8. Questions diverses

- Les habitants du lotissement privé « Clos du roc » se plaignent de l'état de la voirie et demande audience au maire pour exprimer leurs doléances. Une réunion est programmée le 14 mars à 18 heures à la mairie.
- A noter un passage de motos le 20/04/2024 avec l'association Vilhonneur amitié loisirs, en partenariat avec le « mcp the ghost »
- Delphine Pouthier tient à souligner qu'il n'y a pas assez de bénévoles pour s'occuper de la famille Ukrainienne résidant dans l'appartement communal.

La séance est levée à 21h30

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité ce procès-verbal lors de la séance du conseil municipal du
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Pierre BARDOULAT

La secrétaire de séance,
Marie-Hélène BOISSEAU